

En effet, 2030 a été choisie comme période à laquelle cette action sera menée.

Dans cette veine, indique le PAD, dès 2030, année du début de cette expansion, il y aura un renouvellement et une réhabilitation des infrastructures et superstructures du port existant. Ainsi, un avant-port sera construit au large de l'île de Manoka, située à 35 minutes au large du petit port de pêche de Youpwé, près de Douala.

À terme, à l'horizon 2050, le PAD espère faire du port un « pôle d'excellence au cœur du golfe de Guinée » à travers la démultiplication des capacités d'accueil. À cet égard, indique l'autorité portuaire, l'accompagnement de l'État sera nécessaire. La valeur du soutien attendu de l'État n'est pas encore dévoilée. Le port de Douala est leader dans la zone Cemac.

Il permet de desservir les États enclavés du Tchad et de République centrafricaine. Ledit port est doté d'une capacité annuelle de trafic de 15 millions de tonnes de marchandises ; 26 quais d'accostage sur 5,5 km de long ; une superficie de 400 ha ; 7 terminaux spécialisés ; 15 entrepôts ; 65 ha de terre-pleins ; 25 km de voies ferrées et 20 km de routes bitumées.